



**PRÉ CONSEIL
DU GROUPE SCOLAIRE RENAN AVEC LA MAIRIE**

du 15 octobre 2022

Participants :

Pour la mairie :

- Mme Fommarty - Adjoint au Maire délégué aux Affaires scolaires et aux Centres de loisirs
- Mme Marquis - Responsable adjointe aux Affaires scolaires

Pour les associations de parents d'élèves :

- APELGC Renan : Mmes Tracqui et Boutry pour l'élémentaire et Mmes Lebossard et Novakovi pour la maternelle
- FCPE Renan Demain : absents

1. Périscolaire :

En maternelle la marie nous explique que le début d'année a été plus compliqué sur le périscolaire du fait du changement dans l'équipe d'animateur mais aujourd'hui l'équipe est complète.

Un rappel aux animateurs de la maternelle sera fait pour qu'ils s'assurent que les enfants auront bien à boire aux goûter.

Fonctionnement et organisation des navettes (voir également NB en fin de compte-rendu) : certains parents se sont vus refuser la navette par manque de place (notamment ASCO Rugby). La mairie rappelle qu'il n'est pas possible d'étendre ce service à l'infini pour le moment. Il faudra revoir pour l'année prochaine les besoins et les possibilités.

Point d'attention : il a été noté des retards de certaines navette et un cas d'enfant oublié à la maternelle.. Un rappel de vigilance sera fait par la mairie aux animateurs. Les navettes couvrent des lieux avec plusieurs activités et en fonction de la circulation et des horaires des activités les enfants sont amenés à attendre (soit dans les écoles soit aux activités comme au foyer des arts ou des activités diverses sont proposées en attendant aux enfants).

Il est rappelé que les parents peuvent réserver sur l'année entière les activités périscolaires et cantines et annuler 24h avant. Un tuto est disponible sur le Guichet Numérique. Il pourrait être bien de rajouter un lexique des activités.

2. Sorties sur le périscolaire et l'école

Le mercredi peu de sorties possibles car de nombreux enfants partent avec les navettes (le matin pas possible car les modules sont obligatoires).

Les sorties seront donc plutôt effectuées pendant les vacances (il est rappelé que cet été des sorties ont dû être annulées du fait de la canicule). Nous avons demandé à ce qu'une attention particulière soit faite sur les sorties tant à la maternelle qu'à l'élémentaire car peu a été proposé les années précédentes.

Les sorties doivent être proposées par chaque directeur de centre.

Pour la partie scolaire, il est rappelé que chaque classe bénéficie d'un budget car (environ 2 sorties par an en fonction de la distance) et que l'école Renan n'a pas tout utilisé pour l'année 2022 (budget année civile).

3. Points sur les bâtiments et cours

- Qu'est-il prévu par rapport au plan de sobriété énergétique dans les écoles ? La mairie va suivre les consignes de l'état en terme d'obligation d'économie énergétiques : les classes seront



chauffées à 19°C (au lieu de 20/21°C normalement) ; les ampoules de l'école vont être changées pour des LED ; regroupement des centres aérés pendant les vacances d'hiver en fonction du nombre d'enfants. Il n'y aura pas de patinoire cet hiver.

- Végétalisation : projet toujours en cours d'étude dans toutes les écoles.
- Places bloquées par barrière devant l'école: le plan Vigipirate est toujours d'actualité donc il n'est pas possible de libérer ces places.
- Travaux : l'école Renan n'est pas prioritaire pour les gros travaux cette année
- Le lave-vaisselle de la cantine élémentaire et maternelle est en panne depuis près de 2 semaines, d'où l'utilisation de vaisselles jetables (pièces en commande)

4. Projets

- suivi du projet numérique : la ville a choisi d'équiper immédiatement toutes les classes de CM2 de matériel ENI (écran numérique interactif déjà utilisé dans l'école par la classe de CM1C). Les autres classes seront équipées progressivement chaque année.
- Projet Educatif Territorial (mail envoyé par la mairie courant septembre) : pour l'instant la mairie déchiffre les réponses.

5. Lettre à l'inspection

Nous informons la mairie que nous souhaitons saisir l'inspection en tant qu'association de représentants des parents par rapport aux difficultés remontées par les parents à l'égard de nouveaux enseignants de l'élémentaire Renan. Il est convenu que nous mettrons la mairie en copie de notre courriel à l'inspection, concernant ces 2 classes.

NB : rappel du fonctionnement des navettes mises en place par la mairie

Les navettes peuvent être pédestres ou par bus notamment pour les activités au stade Marcel Payan ou au Foyer des Arts. Elles sont organisées uniquement sur certains créneaux. Pour le mercredi elles ne concernent que les activités prévues entre 9h45 et 11h30 et entre 14H et 16H (l'activité doit commencer et se finir durant cette période).

Le mardi et le jeudi la navette concerne uniquement le stade Marcel Payan et fonctionne que pour l'aller (les parents doivent récupérer leurs enfants au stade).

Les associations sportives et culturelles qui proposent des activités dans ces créneaux peuvent proposer la navette aux parents. La navette passe par toutes les écoles selon un ordre défini.

Si une association propose les navettes, elle remet une fiche navette aux parents demandeurs qui la complètent et la retourne au centre de loisirs. Dès que le centre de loisir a reçu les fiches navette, il les retourne à la mairie qui ajoute la case navette dans l'espace individuel sur le Guichet Numérique. Cette case navette doit être cochée en plus du module ou de la 1/2 journée centre. Si la case Navette n'apparaît pas sur le Guichet Numérique il faut envoyer un email à centredeloisirs@lagarennecolombes.fr